

Master MEEF 2nd degré parcours Allemand ouverture européenne (CAPES)

Domaine :
Lettres – Langues

Mention :
Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation
(MEEF) – 2nd degré

UFR/Institut :
Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
(Inspé)
UPEC – UFR de Lettres langues et sciences humaines

Type de diplôme :
Master,
Préparation au CAPES

Niveau(x) de recrutement :
Bac + 3

Niveau de diplôme :
Bac + 5

Niveau de sortie :
Niveau I

Lieu(x) de formation :
Créteil – Campus Centre

Durée des études :
2 ans

Accessible en :
Formation initiale,
Formation continue

Site web de la formation :
<http://inspe.u-pec.fr>

Présentation de la formation

Le Master MEEF 2nd degré parcours Allemand-Ouverture européenne prépare au métier de professeur d'allemand en établissement secondaire, à l'étranger et en France.

Il permet de préparer au concours de recrutement du CAPES (externe) et du CAFEP (privé) d'allemand en M2.

Programmes des concours

La formation s'articule autour de 6 pôles :

- disciplinaire ;
- didactique ;
- dimension européenne (stage à l'étranger, programme Erasmus +)
- recherche ;
- contexte d'exercice du métier ;
- mise en situation professionnelle (stages).

Double Master DaF et MEEF allemand – ouverture européenne (Cursus intégré franco-allemand UPEC – Philipps Universität Marburg)

Il est possible de préparer à partir de la rentrée 2023 un double master DaF et MEEF allemand-ouverture européenne dans le cadre d'un cursus intégré franco-allemand UPEC-Philipps Universität Marburg.

Ce double master débouche sur l'obtention du diplôme de master MEEF allemand-ouverture européenne et du diplôme Master DaF.

Les étudiants de l'UPEC suivent les enseignements de l'université partenaire aux semestres 2 et 3 (échanges Erasmus +), l'UPEC reçoit les étudiants de l'Université de Marburg aux semestres 3 et 4, selon une maquette adaptée.

Capacité d'accueil

24

Plaquette de présentation

Compétence(s) visée(s)

Toutes les compétences du référentiel des compétences professionnelles du professorat et de l'éducation (arrêté du 1-7-2013 – JO du 18-7-2013), notamment :

- savoirs disciplinaires (littérature, langue, civilisation, linguistique, iconographie) et méthodologiques ;
- connaissances didactiques et pédagogiques (transmission des savoirs, programmes, connaissances des élèves, des processus d'apprentissage, institution scolaire, construction de projets européens de mobilité) ;
- maîtrise de l'expression et de la communication écrites et orales en LVE ;

- maîtrise des techniques d'expression, des différents types d'écrits, des procédures liées à la traduction ;
- maîtrise des techniques et outils informatiques liés à la recherche en didactique des langues ;
- préparation d'un Doctorat ;
- autonomie en matière de recherche.

Poursuites d'études

- Agrégation externe ou interne ;
- Doctorat.

Débouchés professionnels

- Enseignement des langues vivantes étrangères en tant que fonctionnaire de l'Etat ;
- Enseignement des langues vivantes étrangères dans le secteur privé ou associatif.
- Enseignement des langues vivantes étrangères dans les pays européens.

Environnement de recherche

Formation dispensée sur les 2 années de formation :

- participation à des séminaires de recherche
- préparation en M1 de la rédaction en Master 2 d'un mémoire de recherche centré sur la pratique d'enseignement et pouvant être valorisé à l'oral du CAPES.

Laboratoire Institut des Mondes Anglophone, Germanique et Roman (IMAGER)

Statistiques

Les demandes de statistiques sont à adresser via ce formulaire.

European Master of Arts (MA) in the teaching of German as a foreign language

> Présentation du parcours en anglais

Organisation de la formation

> Consulter les livrets pédagogiques

Programme des enseignements

Master 1

SEMESTRE 1

- UE 1.1 : Pratique orale 1 (26 h – 2 ECTS)
- UE 1.2 : Traduction 1 (52 h – 4 ECTS)
- ECUE 1.2.1. Version (26h– 2 ECTS)
- ECUE 1.2.2. Thème-Grammaire (26h– 2 ECTS)
- UE 1.3 : Littératures (33 h – 4 ECTS)
- ECUE 1.3.1. Littératures et interculturelité (20h–2 ECTS)
- ECUE 1.3.2. Littératures et intermédialité (13h–2 ECTS)
- UE1.4 : Méthodologie-Etude de dossiers (26 h – 3 ECTS)
- UE 1.5 : Séminaire disciplinaire 1 (24h– 3 ECTS)
- UE 2 : Culture Professionnelle Commune 1 (30h– 2 ECTS)
- UE 3 : Didactique des langues 1 (53h– 6 ECTS)
- ECUE 3.1.Concevoir un cours de langue (21h– 2 ECTS)
- ECUE 3.2. Plurilinguisme et métalinguistique (14h– 2 ECTS)
- ECUE 3.3. Séminaire de linguistique 1 (18h–2 ECTS)
- UE 4. Construction du mémoire 1 (12h–3 ECTS)
- UE 5. Découverte du milieu professionnel (12h–3 ECTS)

SEMESTRE 2

- UE6.1 : Pratique orale 2 (26 h – 2 ECTS)
- UE 6.2 : Traduction 2 (52 h – 4 ECTS)
- ECUE 6.2.1.Version-grammaire –26h–2 ECTS)
- ECUE 6.2.1.Thème (26h– 2 ECTS)
- UE 6.3 : L'Allemagne et l'Europe (26 h – 3 ECTS)
- ECUE 6.3.1. Les identités allemandes (13h–2 ECTS)
- ECUE 6.3.2. Art, culture et politique (13h–1 ECTS)
- UE 6.4. Méthodologie-Etude de dossiers (26 h – 2 ECTS)
- UE 6.5 : Séminaire disciplinaire 2 (24h– 2 ECTS)
- UE 7 : Culture Professionnelle Commune 2 (25 h – 2 ECTS)
- UE 8.1 : Didactique des Langues 2 (38h– 3 ECTS)
- ECUE 8.1.1. Anglais/Allemand apprentissage simultané (10h – 1 ECTS)
- ECUE 8.1.2. Entraîner et évaluer (10h–1 ECTS)
- ECUE 8.1.3. Séminaire de linguistique 2 (18h–1 ECTS)
- UE 8.2. Travailler en projet (20h– 3 ECTS)
- ECUE 8.2.1. Elaborer un projet Erasmus + (10h–2 ECTS)
- ECUE 8.2.2. Elaborer un projet DNL (10h–1 ECTS)
- UE 9 : Construction du mémoire 2 (24h–6 ECTS)
- UE 10 : Pratique d'enseignement accompagné en EPLE (6 h – 3 ECTS)

Master 2

SEMESTRE 3

- UE 11.1: Grammaire appliquée 1 (20 h – 3 ECTS)
- UE 11.2 : Séminaire disciplinaire 3 (24h– 3 ECTS)
- UE 12 : Culture Professionnelle Commune 3 (30h–2 ECTS)
- UE 13.1 : Construire un cours de langue (21h – 5 ECTS)
- UE 13.2. Mobilité 1 (20 h – 4 ECTS)
- ECUE 13.2.1. Intégrer le plurilinguisme 1 (10h–2 ECTS)
- ECUE 13.2.2. Construire un projet de mobilité Erasmus + (10 h – 2 ECTS)
- UE 14 : Construction du mémoire 3 (34 h– 6 ECTS)
- UE 15 : Stage en alternance en EPLE 1 (6h–7 ECTS)

SEMESTRE 4

- UE 16.1 : Grammaire appliquée 2 (20h– 3 ECTS)
- UE 16.2 : séminaire disciplinaire 4 (24h–3 ECTS)
- UE 17 : Culture Professionnelle Commune 4 (25h–2 ECTS)
- UE 18.1 : Mettre en œuvre un cours de langue (20h–6 ECTS)
- UE 18.2 : Mobilité 2 (20 h – 4 ECTS)
- ECUE 18.2.1. Intégrer le plurilinguisme 2 (10h–2 ECTS)
- ECUE 18.2. Mettre en œuvre un projet de mobilité (10h–2 ECTS)
- UE 19 : Construction du mémoire 4 (210h–5 ECTS)
- UE 20 : Stage en alternance en EPLE 2 (6 h– 7 ECTS)

Format de la formation : présentiel, avec accès à des ressources numériques.

Stage / Alternance

- En Master 1, un stage d'observation et de pratique accompagnée de 6 semaines dans un collège ou lycée de l'académie de Créteil ou à l'étranger permet la découverte des démarches d'enseignement et du milieu professionnel ainsi que la diversité des publics scolaires.

- En Master 2, le stage peut être en alternance sur l'année ou sous la forme d'un stage de 12 semaines dans un collège ou lycée de l'académie de Créteil ou à l'étranger.

Contrôle des connaissances

L'enseignement comporte des cours, des TD, des séminaires et des stages.

Le contrôle des connaissances est fait sous forme de contrôle continu. Certaines UE comportent des notes plancher (08 pour l'UE 4, l'UE 9, l'UE 14 et l'UE 19 ; 07 pour l'UE 2, l'UE 7, l'UE 12 et l'UE 17).

Des examens de 2e session sont prévus, ainsi qu'un régime dérogatoire.

Calendrier pédagogique

Nombre d'heures de formation

837 heures dont 547 heures en Master 1 et 290 heures en Master 2

Dates de la formation

- Master 1 : de septembre à juin

- Master 2 : de septembre à juin

Les examens sont semestriels.

Le stage de 6 semaines en M1 se répartit en 3 semaines au semestre 1 et 3 semaines au semestre 2, dans un collège ou un lycée de l'académie de Créteil ou à l'étranger.

Le stage est en alternance sur l'année de M2 ou sous la forme d'un stage de 12 semaines dans un collège ou lycée de l'académie de Créteil ou à l'étranger.

Concours CAPES/CAFEF : les écrits ont lieu fin mars ; les oraux sont organisés entre la 2e quinzaine de juin et début juillet.

Modalités d'admission en formation initiale

Prérequis :

- Accès au Master 1 : être titulaire d'une licence d'allemand ou équivalent.

Les autres dossiers de niveau Bac + 3 seront examinés s'ils justifient de compétences linguistiques suffisantes.

- Accès au Master 2 : être titulaire d'un Master 1 MEEF ou équivalent. Les autres dossiers seront examinés par une commission.

Modalités d'admission en formation continue

Prérequis :

- Accès au Master 1 : être titulaire d'une licence d'allemand ou équivalent.

Les autres dossiers de niveau Bac + 3 seront examinés s'ils justifient de compétences linguistiques suffisantes.

- Accès au Master 2 : être titulaire d'un Master 1 MEEF ou équivalent. Les autres dossiers seront examinés par une commission.

Tarif de la formation :

> Grille tarifaire de l'Inspé

Modalités d'admission en formation en VAE

Quels que soient votre âge, votre nationalité, votre statut, vous pouvez prétendre à la VAE si vous justifiez d'une expérience professionnelle et/ou personnelle d'au moins un an en lien direct avec ce diplôme.

> En savoir plus

Candidature

Master 1 :

Du 26 février au 24 mars 2024 sur monmaster.gouv.fr

Pour vous aider à déposer votre candidature sur la plateforme Mon Master, voici quelques conseils !

Master 2 :

Du 26 février au 1er septembre 2024 sur eCandidat

Partenariats

• Rectorat de l'académie de Créteil

- Université de Berlin (Freie Universität, Master Kulturvermittlung)
- Université Eötvös Lorand de Budapest (ELTE, germanistisches Institut)
- Université de Cologne (Institut für deutsche Sprache und Literatur)
- Université d'Erfurt (Sprachenzentrum)
- Freiburg Pädagogische Hochschule (Université des Sciences de l'Education, Fachbereich Deutsch als Fremd- und Zweitsprache)
- Université de Göttingen (Seminar für deutsche Philologie)
- Université de Iéna (Fachbereich Deutsch als Fremd- und Zweitsprache)
- Université Marmara Istanbul (Seminar für deutsche Philologie)
- Université de Marbourg (Institut für Germanistische Sprachwissenschaft)
- Université de Pécs (germanistisches Institut)
- Université de Potsdam (Institut für Künste und Medien)
- Université de Tübingen (Deutsches Seminar)

Responsables pédagogiques

- Responsable de mention :

Nicolas SCHMITT
nicolas.schmitt@u-pec.fr

- Responsables de parcours :

Thérèse ROBIN
therese.robin@u-pec.fr

Denis BOUSCH
bousch@u-pec.fr

Scolarité

Bureaux 708 / 709
Inspé, site de Bonneuil-sur-Marne
Rue Jean Macé
94380 Bonneuil-sur-Marne
Tél. 01 49 56 37 37
scol-inspe@u-pec.fr

Secrétariat

Second degré général
Inspé, site de Bonneuil-sur-Marne
Rue Jean Macé

94380 Bonneuil-sur-Marne
secretariat-sdg-inspe@u-pec.fr

Plus d'informations

Aménagement des études et des examens, accès aux locaux et équipements spécifiques, l'UPEC propose aux usagers en situation d'handicap un accompagnement spécifique pour leur permettre d'étudier dans les meilleures conditions sur la page :
<https://www.u-pec.fr/fr/vie-de-campus/etudes-et-handicap>